

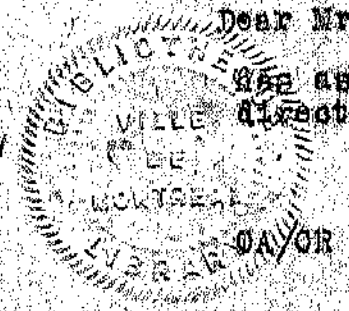
10-157

Montreal, November 22nd, 1921.

Mr. Cochrane,
Editor of the Standard,
177, St. James St., Montreal.

Dear Mr. Cochrane,
I herewith enclose letter which my friend Porbin
asked me to remit you. I presume that you will answer
direct.

Yours cordially,



Montréal, 22 novembre 1921.

M. Victor Forbin, journaliste
à l'Excelsior,
18, rue S.-Georges,
Paris.

Mon cher Forbin,

Ce que vous me dites de vos affaires personnelles m'enchanté. Quand on a travaillé autant que vous, on a bien le droit de récolter un peu.

Je voudrais bien que mes fils fussent en état de profiter de l'aimable invitation que vous leur faites par mon entremise; j'ai bien peur que mes moyens ne me permettent pas de les envoyer étudier en France. J'ai 47 ans, ma santé s'en va et mes affaires, tout en s'améliorant, sont loin d'être brillantes. Je ne compte plus que sur un coup de chance, toujours possible. Comme tous les sages, j'ai remarqué que lorsque les choses vont mal depuis longtemps, elles sont généralement à la veille d'aller mieux.

Quant aux illustrations, j'ai transmis votre lettre à Cochrane. Coïncidence curieuse, je vous écrivais il y a quelques jours au même sujet, et nos lettres se sont certainement croisées en mer.

Cordialement à vous,

Chez Versailles,
93, rue S.-Jacques.



10-101

Montréal, 22 novembre 1921.

M. Wilfrid Gaseon,
105, rue Creighton,
Ottawa.

Mon cher Gaseon,

Il n'est heureusement pas trop tard pour me rendre le service que je t'ai demandé. Puis-je attendre ce renseignement par un prochain courrier?

Je ne suis pas bien sûr que tu aies gagné Beauchesne, mais je le souhaite, car c'est un homme à idées, et, comme tel, précieux.

Jusqu'à nouvel ordre, tu voudras bien garder pour toi l'extrait de lettre que je t'ai adressé; nous en recauserons à notre prochaine entrevue.

Cordialement à toi.

GA/CR



10-162

Montréal, 22 novembre 1921.

M. Emile Gatiou,
Secrétaire de la municipalité
de la ville de Sherbrooke.

Cher monsieur Gatiou,

Je ne fais pas payer mes discours à mes amis; c'est bien assez qu'ils les lisent.

Je ferai, quant à l'âge de Charles-Emile, la rectification que vous demandez.

Cordialement à vous,



chez Versailles,
90, rue S.-Jacques

Montréal, 22 novembre 1921.

M. Joseph Simard,
Sous-directeur de la Province de Québec,
Québec.

Mon cher Simard,

Le certificat dont vous parlez émane de Shorncliffe et celui dont je parle émanait de Crowborough. Or, il n'y avait pas d'école générale à Shorncliffe, mais seulement certaines écoles spéciales où les officiers allaient compléter leurs études théoriques ou pratiques sur certaines matières. Comme je ne voudrais pas faire d'erreur, je vous serais bien reconnaissant de m'envoyer, par le retour du courrier, le certificat qui est en votre possession. Je m'empresserai de vous le rendre après en avoir pris connaissance.

Cordialement à vous,

ca/ce

90, rue S.-Jacques



Je vais communiquer ta
lettre à Beauchesne. De ton
côté envoie-lui donc la
mienne et demande lui
son opinion, pour savoir
jusqu'où il pense comme
nous. J'en serais curieux.
W. G.



Chambre des Communes
Canada.

22 novembre 1921

Mon cher Asselin,

Je t'envoie quelques brochures sur la question des chemins de fer, et je regrette de n'avoir pu faire mieux. J'aurais voulu te procurer le rapport Drayton-Acton sur le Nord-Canadien et le réseau des chemins de fer nationaux canadiens; mais à l'Imprimerie nationale on n'a pu m'en trouver un seul exemplaire. Tu sais que

Sur l'ordre des experts américains des
formes de livres bleus ont été vendues
aux marchands juifs.

Mais je pourrais te faire envoyer,
si tu ne l'as déjà, une compilation
(2 vol. de 500 pp.) de documents relatifs à
l'histoire constitutionnelle du Canada
de 1759 à 1791, pour ton usage à toi.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt
l'extrait de lettre dont tu m'as fait te-
nir une copie. Je suis bien de ton
opinion que les intérêts français
en Europe gagneraient à une politi-
que amicale avec le Japon, et le
moment serait bien choisi pour en
tentir l'aventure, car cette conférence
du désarmement a tout l'air d'une



Conspiration contre la puissance nipponne. Si les Américains réussissent dans leurs projets, le Japon va se trouver dépourvu des avantages d'un traité d'alliance avec l'Angleterre et désarmé en face de l'É.-U. Mais, rappelle-toi, la France s'est déjà compromise vis-à-vis du Japon dans l'affaire du mandat de l'île de Yap, en accordant son adhésion au point de vue américain, et la liberté du monde exige, je pense, que l'hégémonie anglo-américaine ne puisse s'accomplir. La situation est délicate,



pleine de difficultés. Un rapprochement de la France du côté du Japon pourrait jeter les É.-U. dans les bras de l'Angleterre.

Pour en venir à notre propre cause, tu fais une juste appréciation en disant qu'un petit peuple qui aspire à l'indépendance doit se tenir prêt à verser son sang. L'histoire te corrobore, et l'Irlande est un exemple contemporain et toujours présent. Mais avant d'en arriver à cet état d'esprit, il faut que le peuple ait une idée assez exacte ou au moins approximative du but à atteindre



Qu'avons-nous à proposer à nos compatriotes? L'indépendance politique. Très bien; mais est-ce l'indépendance de la province de Québec ou celle, plus large, de la race française? Je constate que tu parles de l'émancipation du Canada français. C'est la formule à employer. Quand tu dis le Canada fr. ~~cela s'adresse~~ ~~pres~~ t'adresses aussi bien aux Canadiens de l'Ontario et aux Acadiens du N-B. qu'à nos compatriotes de Québec. Notre programme devrait être de reconstituer le Canada français dans ses limites historiques. En 1763, l'Angleterre rapetussa notre pays aux deux rives de St Laurent.

Mais à la suite de la pétition de décembre 1773 au roi George, on reprit aux Américains pour les rendre à nos pères ^(acte de Québec) le territoire qui leur appartenait. Habitons-nous à considérer tout le nord de l'Ont. au-dessus du 45^e parallèle jusqu'au ~~Nas~~ des Bois comme partie intégrante du Canada français. Occupons-le par la colonisation. Mgr Hallé, installé à Hearst, nous y aidera.

La question se présente à moi sous un double aspect. Premièrement, nécessité d'un programme d'exécution lente et méthodique comportant



Chambre des Communes
Canada.

l'expansion de notre race dans le nord de l'Ontario, dans les Prov. maritimes, dans les trois états du Nord-Est et la région du lac Champlain, pour dépasser Montréal et gagner un port sur l'Atlantique (Portland, Portsmouth etc). Au lieu de nous attacher à cette lubie de rapatrier les Canadiens des États Unis, il faudrait plutôt encourager le retour à la terre sur place de ces déracinés, particulièrement dans le Maine, le Vermont et le nord de l'état de New-York. Emparons-nous du sol doit devenir la devise de notre race. Et ce n'est pas dans la province de Québec qu'il faut faire de la colonisa-

tion, mais plutôt dans les ^{régions} territoires qui l'avoisinent et dont notre nationalité a besoin pour compléter et garantir son territoire. Assurer sa vie économique.

Ce programme est vaste sans doute, mais il a l'avantage d'être limité et circonscrit dans les aspirations qu'il formule; il est à portée de bras, je pourrais dire. On pourrait mathématiquement prédire à quel moment nous serons maîtres de ce que nous convoitons. On sort de

vague, des vantardises, de la rhé-
torique patriotiques et l'on travaille
pour un but qu'on n'atteindra
peut-être pas entièrement, mais
qui est dans l'ordre des choses
possibles.

Voilà le programme général,
le programme de longue haleine.
J'imagine une période transitoire
pour en favoriser l'exécution.
Si l'opposition des intérêts écono-
miques et autres causes d'éloigne-
ment entre l'Est et l'Ouest peu-
vaient amener une rupture
(à laquelle il faudrait tendre
per fas et nefas), la constitution



Chambre des Communes
Canada.

de deux républiques, anglo-
américaine dans l'Ouest et
canadienne dans l'Est, nous
faciliterait la tâche. Un traité
de commerce et d'amitié rem-
placerait les rapports tendus
d'aujourd'hui et nous nous
protégerions mutuellement
contre la législation douanière
que les E.-U. pourraient s'avi-
ser de nous infliger. Non, je
diffère avec toi sur ce point;

Je trouve au danger de faire
la main mise des E-No. sur les pro-
vinces de l'Ouest. Nous resterions
seuls et trop faibles en face du colosse américain. Plus tard,
une rectification de frontières, de
consentement général, pourrait
nous donner les états franco-
américains en échange de
l'Ontario resté anglo-saxon.

Je reviens à ce tu disais:
un petit peuple qui aspire à l'in-
dépendance doit se tenir prêt à
verser son sang. Tu prévois
donc des ~~armements~~ armements qui



Chambre des Communes
Canada.

nous forceraient à sortir de notre
réserve pour recourir à l'em-
ploi des armes. Cela aussi il
fallait le prévoir. J'ai mon
plan là-dessus et je t'en
dirai un mot à la prochaine
belui-là, c'est le programme
pour les cas d'urgence; l'autre
c'est le programme pacifique.

Je te serre la main.

M. Gascon

105 rue Breighton

Ottawa


10-185
Montréal, 23 novembre 1921.

M. Wilfrid Gascon,
105, rue Creighton,
Ottawa.

Mon cher Gascon,

Drayton n'a-t-il pas fait un rapport, il
y a quelques années, sur la situation des
chemins de fer et la manière de procéder à
leur nationalisation? Tout ce que tu m'as
envoyé se rapporte au rachat du C.N.R.

Cordialement à toi,



chez Versailles,
90, rue S.-Jacques

Montréal, 23 novembre 1921.

Madame Huguenin,
Directrice de la Revue moderne,
147, rue S.-Denis,
En ville.

Chère amie,

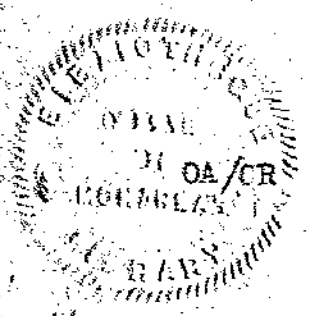
Je vous transmets, avec les pièces qui l'accompagnaient, une lettre de M. J.-A. Favreau, de Boston, qui est destinée à la direction de la Revue moderne. Je voudrais bien écrire la notice que demande Favreau, mais je n'en ai malheureusement pas le temps. Dites-moi donc aimablement ce que vous pouvez faire en l'occurrence.

Madame Achille LeRoyer demeure à Ottawa, Daly Avenue, 253.

En relisant la copie de mon manuscrit, je trouve un mot qui pourrait peut-être chagriner nos estimables amis les interprètes; vous me permettrez, n'est-ce pas, de le modifier sur l'épreuve.

Le 10 avril dernier, dans une lettre qu'elle m'adressait pour me remercier de l'article que lui avait consacré la Revue moderne et dont elle m'attribuait l'initiative, Mlle Marie LeFranc m'envoyait deux pièces inédites. Ces pièces n'attirèrent pas mon attention à ce moment; je les retrouve en nettoyant mes tiroirs et m'empresse de vous les faire tenir, au cas où vous les jugeriez dignes de publication.

Cordialement à vous,



70-137

Montréal, 23 novembre 1921.

Madame Huguenin, femme de lettres,
147, rue S.-Denis,
En ville.

Cher confrère,

Un engagement antérieur m'empêchera de dîner
avec vous samedi soir. Malgré le plaisir que je goûte
toujours en votre compagnie, cet empêchement ne m'est
pas trop désagréable: on a tellement abusé de la "Semaine
du Livre" pour se décharger de vieux rossignols de
librairie sur un public déjà trop abruti, que je ne vois
pas comment on peut se réjouir de ~~cet événement~~ *d'un pareil résultat.*
Cordialement à vous,

OA/CR

Carte retournée



Montréal, 23 novembre 1921.

M. Paul Lavoie,
34, rue S.-Stanislas,
Québec.

Cher Monsieur Lavoie,

Dans toutes les carrières, il y a toujours place à la tête ou, si vous préférez le mot de Lamartine, au plafond. Je ne crois pas que vos chances seraient meilleures à Montréal qu'à Québec. Vous connaissez sans doute M. Jean-Charles Cagné, de Chicoutimi. C'est le type de l'homme qui triomphe par la persévérance; pendant longtemps il ne fit pas son sel; il piocha son droit, pratiqua consciencieusement, et le voici maintenant à la tête d'une belle clientèle. Le tort de beaucoup de jeunes gens, c'est de courir trop de lièvres à la fois ou de partir avec des ambitions exagérées. J'en connais à Montréal qui s'imaginent sans doute qu'ils auraient plus d'avantages à Québec. Je voudrais vous donner des indications plus utiles, mais puisque vous m'avez fait l'honneur de me consulter, je veux au moins m'autoriser de cette confiance pour vous parler en toute franchise.

Maître Jean va à merveille à l'École Polytechnique; il a trouvé sa voie. Il me charge de vous présenter ses amitiés auxquelles je joins, pour vous-même et pour Monsieur votre père, celles de

Votre tout dévoué serviteur,

OA/FL



le 23 Novembre 1921

Donner
Paris *16*

Mon cher Camarade,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les pages, que vous avez eu l'affectueuse pensée de me communiquer.

Elles apportent sur la vitalité et sur les tendances du peuple canadien- français des renseignements, qui m'ont fait plaisir. J'ai, en ce qui me concerne, depuis trop longtemps travaillé à faire comprendre à vos compatriotes, qu'ils seraient réduits à l'impuissance, s'ils ne prenaient pas conscience de la nécessité d'un contact intellectuel avec la France, pour ne pas me réjouir de voir, enfin, le grain lever. Vous pouvez être assuré que je continuerai ici le bon combat, et je m'efforce dans toute la mesure où je le puis d'être utile à vos étudiants. Leur collègue ne tardera pas à s'élever sur l'une des collines, qui dominent Paris.

Je crois que vous vous méprenez un peu sur la situation diplomatique de la France. Elle n'est

pas si mauvaise que vous le croyez; nous ne sommes pas isolés en face de l'Angleterre. Nous avons travaillé à resserrer nos liens avec la Petite Entente et à lui assurer le concours de la Pologne. La Belgique ne peut nous lâcher. L'accueil fait par les Etats-Unis à Foch et à Briand témoigne que l'amitié américaine nous reste fidèle.

Il est certain que nous avons eu et que nous aurons des conflits avec l'Angleterre. Ils se résoudront plus ou moins difficilement, sans crises graves. L'Angleterre, si nous avons besoin d'elle, ne peut se passer de nous. Jamais l'Amérique ne tolérerait qu'elle nous brimât.

Je ne crois pas à une guerre imminente américano-japonaise. Les Nippons détruisent quelques bateaux et garderont la Chine. Ils sont trop réalistes pour ne pas sentir qu'ils font là une affaire.

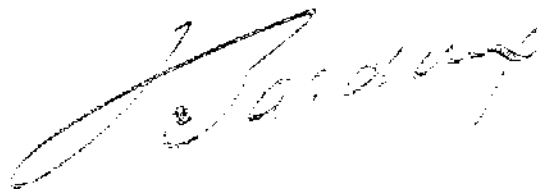
Quant à la France, elle est parfaitement résolue à ne pas faire les frais de la Conférence de Washington, et le Gouvernement, qui proposerait de vendre au Japon l'Indo-Chine, qui constitue pour la France une source précieuse de revenus et une splendide opération coloniale, serait balayé comme un fétu de paille par l'indignation populaire. Dieu merci, nous ne sommes pas des vaincus et il serait bon qu'on s'en souvint, mais nous sommes aussi des pacifiques et nous ne désirons la mort de personne. Après avoir reconstitué l'empire colonial, qu'un monarque avait perdu, la République a rétabli

les frontières de 1814, que les deux Napoléons avaient perdues.

Elle a réalisé son programme extérieur. Il lui reste à accomplir son oeuvre économique et administrative. Je m'y emploie.

La France moderne est digne de l'estime, je dirais presque du respect, des Canadiens-Français et dans la mesure où ils resserreront des liens intellectuels et moraux, que nous sommes de notre côté prêts à renforcer, ils assureront l'avenir de la race et de la culture française sur le continent américain. "L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu", a dit Victor Hugo. Cornéille disait déjà: "Faites votre devoir et laissez faire aux dieux".

Je vous serre les mains.



13-176
Ottawa, 28 novembre 1921

Mon cher Asselin

Je n'ai pas encore parlé de ta lettre à B., et je ne le ferai pas, suivant tes ordres.

Quand j'ai dit que sur la question d'une action militaire, j'avais mon plan, je n'ai pas entendu me poser en stratège. Je ne veux pas être ridicule. Toutefois, il est bon de se rendre compte des avantages de notre position au milieu des provinces anglaises, en cette constatation vient soutenir nos efforts pour libérer notre race.

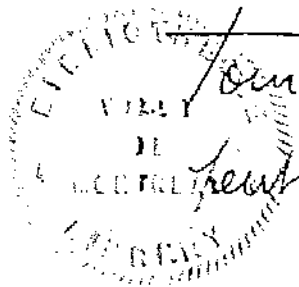
La prov. de Q. occupe une position stratégique de premier ordre qui lui permet



^{le cas échéant,}
traité de briser toute résistance de la part de
ses voisines, si elle se produisait sans l'appui
de l'Angleterre, bien entendu.

Étalez la carte du Canada devant toi
et observe la direction des chs de fer. Trois lignes
parallèles conduisent de notre frontière ouest jus-
qu'au lac des Bois, le Transcontinental, le P.-C.
et le N.-C., tome 4^e, de Montréal à Parry-Sound,
avec de nombreuses lignes transversales pour
faciliter les transports. Nous aurions probable-
ment trois fronts à établir, en communica-
tion constante entre eux grâce aux lignes in-
térieures dans lesquelles nous opérerions. Une
première à l'est jeté en plein pays acar-
dien, coupant le nord du N.-B. de Bathurst
sur la baie des Chaleurs à Grand-Falls
sur la frontière du Maine. Un 2^e front
contientrait l'axe au lac des Bois, son flanc

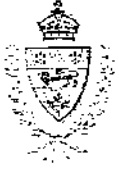
gauche protégé par la frontière du Minnesota
et s'appuyant à droite sur la rivière des Anglais
et les solitudes impraticables du Nord. Je jette
une garnison à Pt Arthur et au Sault-St-
Marie et j'arrive au front principal, celui
du centre, contre l'Ontario. Je l'établis dans
les montagnes en avant du ch. de fer de Parry
Sound et, protégé par le fossé formé par
la Madawaska, il va rejoindre Smith's Falls
et, enfin, Brockville sur le St Laurent. On mine les
eaux du golfe, St-Law, de la baie Georgeanne
du lac du Bois, et l'on a une ligne de dé-
fense bien en main avec des voies de
communication ^{intérieures} sûres et nombreuses sur
tous les points. Tu remarqueras que l'Ouest ne
peut sortir de chez lui que par un étroit passa-



ge et 2 lignes ferrées établies à travers les rochers
entre Kenora et la rivière des Anglais. Avec des
travaux de Campagne, la défense de ce côté
demanderait relativement peu de monde. De
même du côté des Prov. maritimes. Le gros
de nos forces sera disponible pour mater l'An-
tario et le forcer à nous céder ou plutôt
retrocéder le pays occupé par nos troupes.

Voilà ce que nous aurions été prêts
à entreprendre si les perturbations politiques
nous en fournissaient l'occasion. Et c'est
mon programme n° 2, le programme
pour le cas d'urgence.

J'aimerais que tu sondais B. Sou-
concern serait précieux comme élément ^{modé-} ^{modé-}
rateur à toi Gascon



DEPARTEMENT DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC.

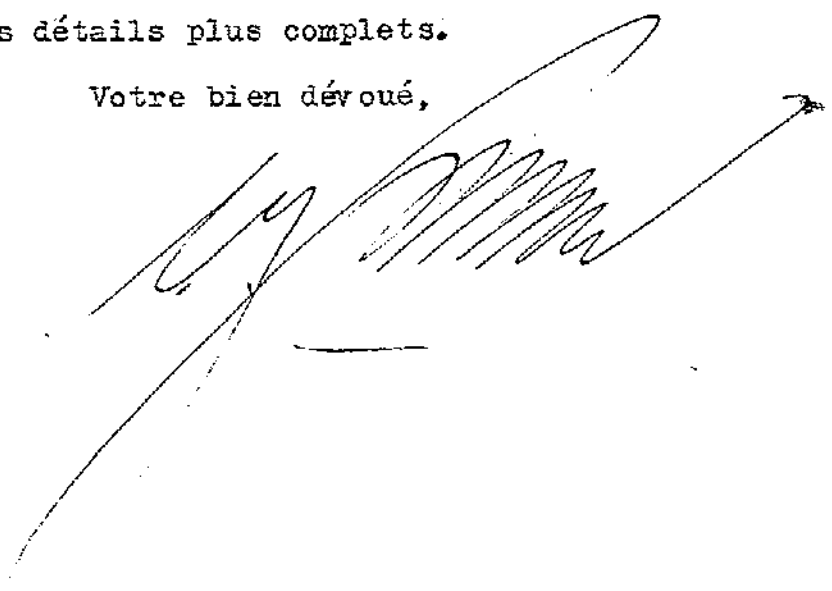
10-171
Québec, 24 novembre 1921.

Monsieur Olivar Asselin,
MONTREAL.

Mon cher Asselin,

Je reçois votre lettre du 22 courant. Ci-inclus un petit fac-simile du certificat en question. C'est le seul que Madame de Varennes possède. Je crois bien que vous devrez vous fier à votre mémoire. Je regrette de ne pouvoir vous donner des détails plus complets.

Votre bien dévoué,



Certificat

No.643

Canadian Military School

Shorncliffe

This is to certify -----

from Jan. 15th, 1917, to Mar. 10th 1917, -----

Subjects: Tactics-Topography

Signed

XXX

Engineering Law,

Organization

Signed

XXXX

3rd in class in order of merit.



Certificate

N^o 643

Canadian Military School
Glencoliffe

This is to certify

from Jan. 15th, 1917, to Mar 10th 1917.

Subjects: Tactics - Topography
Engineering, Law
Arguing when

signed

XXX

signed

XXXX



3rd class in order of merit

100/172

Montréal, 25 novembre 1921.

M. Joseph Simard,
Sous-secrétaire de la province de Québec.

Mon cher Simard,

Evidemment l'Ecole de Crowborough relevait de la
division de Shornoliff. Je l'ignorais. Je rectifierai.

Cordialement à vous,



12.173



DEPARTEMENT DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DE QUEBEC.

26

Québec, 28 novembre 1921.

Monsieur Olivar Asselin,
90, rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Mon cher Asselin,

Je reçois votre petit mot. Madame deVarennnes me dit qu'il vient de trouver dans une lettre de son fils la mention : passé un examen ayant trait la mousqueterie. Il a été classé premier et a reçu les félicitations des généraux Turner, Landry et autres. Ce renseignement complètera peut-être les vôtres.

Bien à vous,



Montréal, 29 novembre 1921.

M. Victor Forbin,
57, rue de Sèvres,
Clamart (près Paris).

Mon cher Forbin,

La lettre ci-incluse contient deux
lignes intéressantes. Vous pourrez la garder pour
rappeler à l'occasion sa promesse à maître Cochrane.

Cordialement à vous,



Montréal, 29 novembre 1921

M. Wilfrid Gascon,
105, rue Creighton,
Ottawa.

Mon cher Gascon,

Je reçois ton exemplaire du rapport Drayton et je t'en remercie d'autant plus que Drayton lui-même m'avait écrit qu'il ne pouvait me l'adresser.

Quant à tes plans de campagne, je ne pourrai t'en causer qu'à mon prochain voyage à Ottawa: je suis loin d'être aussi ferré que toi là-dessus.

Cordialement à toi,

OA/FL

Handwritten signature
BIBLIOTHÈQUE
MONTREAL
LIBRARY

Montréal, 30 novembre 1921.

A Monsieur le Directeur
de la Patrie

Monsieur le Directeur,

Je connais quelqu'un qui a dit: "Ne frappez pas une femme, même avec un madrier." Ce galant homme, à ma place, ne relèverait pas le gant que me jette dans la Patrie Madame A. Gibeau. Il noterait seulement, à la lecture de cette lettre si crâne et si bien troussée, que nos femmes font en politique un progrès "effrayant". Elles savent maintenant par coeur leur "Acte de la Milice"; c'est énorme. Quand elles auront fait leur livre de chevet de l'"Acte de l'Amérique Britannique du Nord" et qu'elles pourront commettre avec nous l'"Acte des Douanes", l'"Acte des Banques", l'"Acte des Chemins de fer", elles seront... les adorables pécheresses! vraiment nos égales, et nous les trouverons délicieuses.

Croyez, Monsieur le Directeur, à la considération
de votre humble serviteur,



Paris le 1 décembre 1921

10-177

Mon cher M^r Casselin

Je viens de lire sur l'Action Française de Paris un article de Georges Coquelle sur le budget de la France. Il m'a vivement impressionné; peut être parce que je suis porteur de Bontés Françaises. Je crois qu'il vous intéressera aussi de même que M. Vidricaire. Vous pourrez en même temps lire l'article de Jacques Bainville, intitulé "Assaut contre la France". De plus les journaux de ce soir publient des extraits du "Daily Mail" de Londres, où ce journal annonce que l'Angleterre va proposer un moratorium de deux ou trois années en faveur de l'Allemagne, et si la France refuse, on parle d'une entente Anglo-Russe. Le Daily Mail ajoute que l'Angleterre s'est opposée à la France dans le règlement de Haute-Silésie et qu'elle conseillera à l'Allemagne de se déclarer impuissante à payer les réparations. Les journaux français de ce soir disent que la France est isolée, tragiquement isolée. L'Angleterre et l'Italie lui tournent le dos, jusqu'à la Pologne qui est en train de conclure une entente économique avec

P.S. Vous devriez, il paraît possible de m'adresser régulièrement votre petit journal "La Revue", comme vous faites quand j'étais à Montréal & je le trouvais très intéressant. E.H.C.

L'Allemagne. Tout cela pour vous dire qu'il me
semble moralement impossible de conseiller aux
épargnants comtois français, d'acheter de la Rente
Française et même du franc français. L'opinion
générale parmi les hommes d'affaire, c'est que l'Alle-
magne ~~paiera~~ ... peut-être, - son versement de
500.000 marks or le 15 Janvier, mais que ce sera tout.
Elle ne payera plus. A moins que la fripouille de
Brüning soit tout de suite jeté par terre, (c'est ce qui lui
arrivera probablement dès son retour d'Amérique) avec son
ministère, et remplacé par un homme au bras de fer.
La France s'en va vers la Je n'ose pas écrire le
mot. Charles Maurras et son groupe portent de
revanche allemande à brève échéance.

Peut-être que je vous ennuie, peut-être que vous connaissez
tout ce que je vous raconte, et alors vous m'en excuserez
en faveur de mes bonnes intentions. Mais j'ai peur qu'une
maison sérieuse comme celle à laquelle vous appartenez, doit
connaître tout ce qui touche de près et même de loin aux questions
financières afin de faire bénéficier sa clientèle de ce savoir.

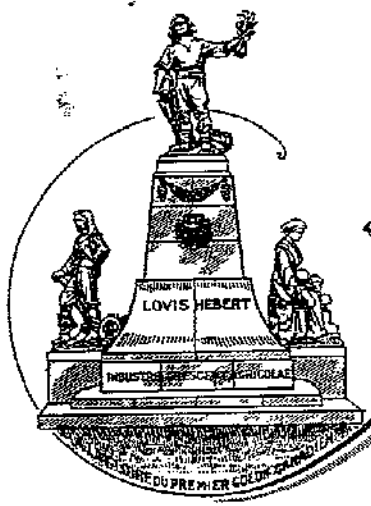
Si, par hasard, je pourrais vous rendre quelques petits
services ici, je me mets à votre entière disposition.

Drapez moi

Votre tout dévoué

E. L. Dagerais

282 rue de Vaugirard
Paris XV



La Machine Agricole Nationale Inc.

MANUFACTURIERS DE
MACHINERIES

Specialties: Instruments Aratoires-Moteurs à Essence, etc.,
Outillages de Forie, de Scieries, etc., etc.,
FONDERIES: FONTEGRISE, FONTE MALLÉABLE, ACIER, ALUMINIUM et CUIVRE.
CHAUDRONNERIES, LAMINOIRS et FORGES.

Montmagny, le 2 décembre, 1921

à M. Olivar Asselin,

Cher monsieur,

Vous n'ignorez pas, sans doute, que notre compagnie est dans une impasse. L'insuccès est à peu près certain, et, pour vivre, elle devra probablement passer en d'autres mains, peut-être des mains anglaises. Je regrette infiniment que les circonstances aient si mal favorisé une oeuvre qui devait demeurer canadienne-française.

Quant à moi, ma présence ici n'est plus justifiée, en sorte que je devrai retourner à Montréal le plus tôt possible. Je m'adresse à vous dans l'espoir que vous pourrez me renseigner sur les positions qui pourraient m'être offertes dans la métropole. Comme je crois avoir acquis une certaine valeur et que mes obligations sont très lourdes, il me faut un salaire d'au moins \$ 2,500.00 par année. C'est ce qu'on me donne à La Machine Agricole. Pensez-vous que je puis obtenir cela, à Montréal?

Cher monsieur Asselin, je compte sur votre influence et sur votre dévouement.

Votre très dévoué,

John Charles Harvey



6 décembre 1921.

M. Jean-Charles Harvey,
Montmagny.

Cher monsieur Harvey,

Toutes les maisons financières s'appliquant
présentement à comprimer leurs dépenses, je n'en
vois aucune qui pût utiliser vos services.

L'Information vient de passer des mains
de Besudry (du Frix courant) à celles de Cox, proprié-
taire du Financial Times. Celui-ci est un de mes amis;
c'est un Irlandais catholique qui parle le français
et nous est très sympathique. Je lui ai parlé de
vous, mais à ce moment il achevait de constituer son
personnel de rédaction. Il se peut que j'aie plus de
chance auprès de certains journaux français pour la
rédaction de leur page économique. Surmené plus que
jamais, j'ai bien peu de relations avec l'extérieur,
mais je ferai tout mon possible pour vous être utile.

Comptez sur le dévouement le plus ardent de
votre très humble serviteur,

CH/ER



Ass.
16

Montmagny, le 7 décembre, 1921

à monsieur Olivar Asselin,
chez Versailles,
à Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je vous remercie de vous être occupé de moi. Je comprends qu'il est assez difficile, à l'heure présente, de me trouver gîte dans la publicité. Je sais que, partout, il y a compression de dépenses.

Je vous serai reconnaissant, si vous parvenez à des résultats heureux pour moi. Cependant, je m'empresse de vous dire que M. Paquet, l'homme de l'heure, a contourné des difficultés que je croyais invincibles. J'ai donc moins à craindre; mais, comme il est plus prudent d'avoir plusieurs cordes à son arc, je vous prie de continuer à jeter les regards autour de vous, de temps à autre, et de m'avertir aussitôt qu'il se fera une bonne "ouverture" pour moi.

Je me plais beaucoup, à Montmagny, et je quitterais ~~avec~~ regret cette intéressante petite ville. J'ai profité de la grande victoire libérale pour semer des projets qui, en se réalisant, me fixeraient définitivement ici. Je vous mettrai au courant d'ici quelques semaines.

Que pensez-vous du résultat des élections? Moi, j'en suis satisfait. Je crois que nous avons fait l'acte le plus intelligent qui ait jamais été fait depuis la confédération. Je n'ai pas d'esprit de parti; mais je considère qu'un Québec uni vaut mieux qu'un Québec désuni.

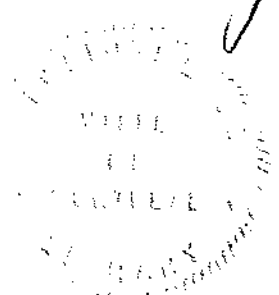
J'ai beaucoup travaillé, durant la dernière lutte. J'ai tenu, à moi seul, une quinzaine d'assemblées et prononcé discours sur discours. On dit que je me suis révélé orateur. J'en ai été flatté; mais j'ai été effrayé de l'influence qu'ont les beaux parleurs sur le menu peuple. Dans notre région, il suffit d'avoir du pectus pour tout entraîner derrière soi.

Je vous prie, cher monsieur Asselin, de ne rien révéler à personne des confidences que je vous ai faites au sujet de La Machine Agricole Nationale. Nous ne désespérons plus. La victoire libérale, - pour des raisons que je ne puis vous dévoiler - améliore notre situation.

Veuillez croire, cher monsieur Asselin, en mon amitié la plus sincère,

Votre bien dévoué,

Jean-Charles Harvey



10-191

9 décembre 1920.

M. Eudore Couture,
Directeur du Progrès du Golfe,
Rimouski.

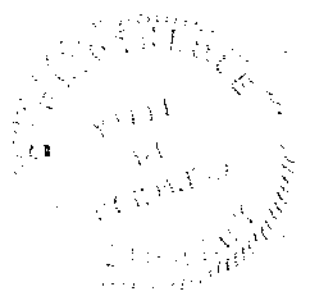
Mon cher Couture,

Remerciez de ma part votre collaborateur
Fernand pour ses bonnes paroles. Dites-lui cependant que
je n'ai pas servi au 27e mais au 87e, et que je n'ai pas
été secrétaire de la mission canadienne à la Conférence de
la Paix. Sur ce dernier point, je tiens absolument à
rectifier les légendes. Je n'ai été à la Conférence de la
Paix qu'un attaché, et je m'en félicite, à voir l'immense
gâchis qu'on en a fait.

Mes meilleurs vœux à vous-même, au
Progrès et à ses collaborateurs.

Cordialement à vous.

OA/FL



Montréal, 12 décembre 1921.

Madame veuve Achille Leroyer,
253, avenue Daly,
Ottawa.

Chère amie,

Je vous renvoie l'article que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer. J'y ai trouvé des renseignements précieux qui, avec ceux que contenait votre lettre, m'ont permis de faire une biographie à peu près convenable.

Je vous prierais cependant d'observer, chère amie, que je n'ai pas visé à faire une biographie, ^{complète,} mais simplement à donner une ~~bonne~~ idée, de la carrière d'Achille et de son caractère. *fidèle*

Veillez présenter mes amitiés à madame votre mère et à mademoiselle Claire, et croire au dévouement le plus entier de

Votre très humble serviteur,



Copie

Montréal, 14-12-21.

A Monsieur de la Lande,
Consul de France.

Cher ami,

Quand vous m'avez, lundi, invité à prendre la parole, j'ai cru qu'on m'avait mis ou qu'on me mettait au programme: en constatant, hier soir, mon erreur, j'ai vu dans votre invitation un acte de délicatesse de Verneuil et de vous-même à l'adresse d'un homme qui n'avait peut-être que faire au programme, mais qui aurait été si heureux de faire partie du Comité; et je n'ai pas cru vous offenser en vous annonçant ma résolution de ne pas parler. Plus tard, j'eus si nettement l'impression que Verneuil était tombé dans un traquenard (perfidies ou gaffes? de Dandurand, lourdes et injustes critiques du Bécotien Cahan), que l'idée me traversa l'esprit de revenir sur ma décision; mais cette fois je me contins pour ne pas faire un esclandre dont on aurait certainement tenu notre ami responsable. Dites à Verneuil que je connais par coeur ma Mule du Pape, et que les chameaux qui ont pris plaisir à le blesser tout en affectant de lui faire honneur recevront un jour ou l'autre de la bonne vieille mule que je suis un coup de pied dont ils garderont longtemps souvenir.

A vous de tout coeur,

(s) Jh.



13-184

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

"STADACONA - PARIS"

TÉL. CENTRAL 19-03

SALON DE LECTURE

17 19

BOULEVARD DES CAPUCINES

PARIS

Paris, le 14 décembre 1924

Mon cher Asselin,

Je vous remercie
de la démarche que vous avez
faite pour moi.

Quant au passé, mettons
que j'ai autant souffert que vous,
ou moins ----

Malgré tout, l'an dernier, au
mois d'octobre, j'envoyais
à la Presse un article
où j'insinuais votre souvenir.
Il est passé! Vous ne vous en
êtes pas aperçus, car je sup-
pose que vous ne lisez pas

ce journal tous les jours -
ou d'ailleurs je ne collabore
plus maintenant.

Vous seriez très aimable de me
le renvoyer après l'avoir
lu. Peut-être que j'ai écrit
vainement de me désolant.

Je ne sais vraiment plus
pourquoi je vous écrivais
en vous disant "chère mon-
sieur". Je perds de plus en
plus l'habitude d'écrire.

Bonne nuit à madame Bégin

Très sincèrement vôtre

M. Dugas

14. 12.
10-135

de la bande.

Reçu

Cher Ami,

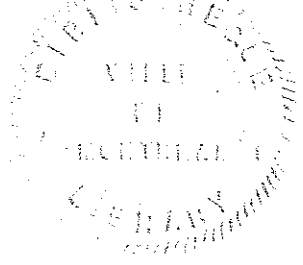
Il reçoit votre mot.

Je crois bien que nos regards se
se sont croisés, hier, par dessus les
Fables, exprimaient la même pensée...
- Je viens de causer assez longuement
avec de V.

Vous êtes le meilleur Ami qui soit.

Croyez à mes sentiments
très cordiaux et dévoués.

P.



253 Daly Avenue
Ottawa,
Canada.

14/12/21.

To Major Asselin
90, St. James Street
Montreal.

Dear Major Asselin, your letter
arrived yesterday. Many thanks
for it.

Your judgment is excellent.
my last letter was addressed to
you as Achilles' friend, and not
to you as the great writer.

So I live in hopes of seeing

2.

your work published shortly
just as you sent it to me. please.

It was perfect.

If you had seen me trying to
compose a french letter to Madame
la ~~directrice~~ directrice of La Revue
Moderne, you would have laughed,
but in your heart you would
have realized how I appreciate
all you have done. She wrote to me.
so I had to answer.

With kindest regards to the members
of your family, from us all.

and dans l'espoir de voir ma
requête agréée, yours Sincerely,
Madeleine LeGage

15 décembre 1921.

M. le Secrétaire de la Commission des
Ecoles catholiques de Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

Je désirerais beaucoup être convoqué
à une de vos prochaines séances pour faire à la Commission,
touchant certains géographies en usage dans les écoles catho-
liques de Montréal, des observations que je crois qu'elle a
le devoir d'entendre. La qualité des livres de classe est
une question si importante que j'ose espérer qu'on voudra bien
acquiescer à ma demande.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le
Secrétaire,

Votre tout dévoué serviteur,



15 décembre 1921.

M. Léon Lorrain, secrétaire de
La Chambre de Commerce du District de Montréal.

Mon cher Lorrain,

La Chambre de Commerce s'applique tellement, dans toutes les questions essentielles, à marcher sur les traces du Board of Trade que je préférerais entrer tout de suite dans le Board. Depuis que je ^{leur} paie contribution, à la Chambre (et il y a bien quelques années), je n'y ai pas trouvé le moindre profit, ni comme particulier ni comme Canadien-français. Je vous demande humblement la permission de réserver mes \$10 pour des oeuvres nationales plus nettement caractérisées.

Inutile de dire que cette réponse s'adresse uniquement au secrétaire, et non pas au Canadien-français de tout premier choix que vous êtes, comme on dit chez les marchands de beurres et de fromages.

Cordialement à vous,



OA/FL

10-189

15 Decembre

Cher Monsieur

Permettez-moi de
 me référer à une communication
 relative de France
 Amérique, en vous
 adressant un petit
 volume sur l'art de paraitre
 et sur l'usage de l'écrit
 à l'étranger, je pense,
 au Canada.

Je n'ai pas besoin de
vous dire combien j'aime
Charmé de mes idées
Le contraire est avec
vous.

J'ai joint un
second exemplaire de celui
qui vous est destiné
dans la parole que vous
pourriez peut-être
R. Voulez-vous juger et proposer
— faire parler un peu

de cette brochure dans
votre poche... Il y a
sans doute de Canadien
qui seraient, en France,
avec préoccupation la
couche du "Morning Star"
pour se tenir à l'écart de
"Morning Street".

Je vous prie d'agréer
à l'avance tous mes
respectueux salutations,
de Monsieur,

au l'arrimage cordiale
de vos sentiments
distingués et de vos
meilleures vœux post 1922

D. Lafavie

73, rue de Courcelles



Montréal, 16 décembre 1921.

M. le Dr J. Gauvreau,
294 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal.

Mon cher Gauvreau,

Je n'ai pas changé d'idée sur votre Almanach depuis ma conférence de S.-Sulpice. Il ne contient pas assez de substance pour la réclame dont il est l'objet et la somme d'argent qu'il coûte au public. Les directives y tiennent trop peu de place. Avec un instrument aussi puissant, on pourrait faire vingt fois plus de travail. Par les directives, j'entends des idées comme celles que j'exprime dans mon article.

Je crois t'avoir déjà ^{exprimé l'opinion} dit qu'au point de vue intellectuel la formation de l'A.C.J.C. et de l'Action française est insuffisante: le manque de vie de l'Almanach montre que j'ai raison. Il faut prendre le mal à la racine. Un esprit qui se nourrit presque exclusivement des tracts du Père Ci contre Ça ou du Père Ça contre Ci aura peut-être à s'en louer au point de vue religieux (encore que, à mon sens, la lecture intégrale de l'histoire de l'église vaudrait infiniment mieux), mais ce n'est pas dans ces opuscules qu'il prendra la passion de l'étude.

Ne va pas te fourrer dans la tête que je m'inspire d'une pensée anticléricale: j'ai trop vu de lecteurs du Père Ci et du Père Ça verser dans l'anticléricanisme à leur première lecture sérieuse.

Cordialement à toi,

GA/CR





La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
DISTRICT CENTRE

Montréal, 20 decembre, 1981.

Monsieur O. Asselin,
90, S.-Jacques,
Ville.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser reception de votre communication du 15 decembre dernier et de vous informer que le Comité des Ecoles de la Commission du District Centre sera heureux d'écouter vos observations touchant certaines géographies en usage dans les écoles catholiques de Montreal.

Je vous indiquerai plus tard la date de la prochaine réunion de ce Comité.

Veuillez me croire,

Cher monsieur,

Votre bien dévoué,
LE DIRECTEUR & SECRETAIRE,



AME/PQ.

No

10-192

Ministère
des
Affaires étrangères

Paris, le 22. 12. 1921.

SERVICES ANNEXES
3, Rue François 1^{er}

Mon cher ami, j'aimerais
célébrer en vous cette année qui
s'achève et qui m'a valu le
grand plaisir, la grande joie de
visiter votre pays. Mais je suis
en plein pressaisme depuis notre
retour; je déballe de l'arrière
et je n'ai pu encore retrouver
l'équilibre de mon travail personnel.
A plus tard la brye!

Mon regret est de ne pas vous
avoir vu davantage durant mes 14 jours
de Montréal; vous savez combien fut
chargé notre horizon: songez que nous



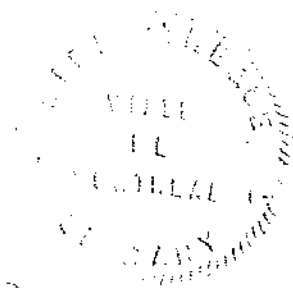
avons accepté 38 invitations & que nous en avons
refusé 28 pendant ce séjour; nous en conservons un
souvenir charmant & même ému. Personnellement
je ne demande qu'à revenir. Outre l'amabilité
affectionnée de nos amis Canadiens, j'aime votre pays
pour lui-même & pour toutes les questions pas-
sionnantes qui se posent devant moi quand je
pense à lui. Que d'éclaircissements j'aimerais
recevoir de vous!!

Ne manquez pas de nous adresser ce que vous
écritez; je vous prie. Godard, le maître de votre
départ, nous a rapidement annoncé que vous étiez
un nouveau parti. Qui est-ce? — Nous avons
vu le triomphe des libéraux à vos élections; que
va-t-il en résulté?

J'aimerais surtout qu'il en résultât votre
voyage à Paris où nos amis ont lieu, vous arrivent
ainsi que madame Asselin. Présentez leur mes
respects ainsi que les souvenirs de ma femme;
pour vous, mon cher ami, nos très sincères
& fidèles amitiés. Bien cordialement votre
Paul Adrien Paré

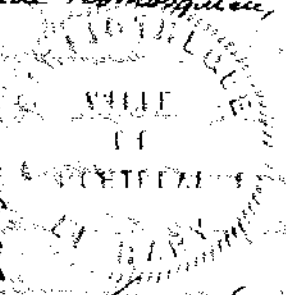
Adresser à

M. Jules-L. Puech ^{publiciste}
24, rue Pierre-Curie [±]
Près le Panthéon,
Paris.



10-193

8 rue Montigny, Nancy, le 23 décembre 1921



Mon cher ami,

Je m'adresse à l'Union médicale du Canada
 que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer et qui
 contient les statuts de l'Université de Montréal
 et est arrivé il y a quelque temps. La Province veut
 les pouvoirs concernant les études que nous avons
 par le gouvernement français soit à ses propres
 universités soit aux groupes de facultés libres (ce
 nous sont quelques pays qui se figurent d'être le
 prophète et l'apôtre de la liberté dans le monde le mot
 même d'université est interdit aux facultés libres;
 elle ne peuvent conferer de grades; il se leur est permis
 que de signer. J'ai remarqué la disposition de
 la faculté des arts ou faculté des sciences et de
 lettres et la réunion de l'enseignement de la faculté
 des sciences à l'école polytechnique. Vous me l'écrivez

avec Edip. Etienne; moi, le Ministre des Universités de la Province de Québec
 meuble qu'il faut maintenant à Québec université ce qui se fait avec une
 conférence de ces jours derniers. Killy, mon des noms, beaucoup d'université, même
 venant par les conférences pour être utile pour le Riv. au Québec (Coy)

mais sans l'influence de ces sentiments que Garrison
 écrit sur l'Esclavage. Et cependant, quel chemin
 théoriquement, pourvu malgré tout d'obstacles et
 malgré les difficultés de la politique! Mais Dieu
 provient des grande que la France il ne dépend
 que de sa complaisance d'y faire épanouir son
 esprit national et le C^{te}, comme Dieu fortifie,
 le peuple, d'aider de toutes forces, ceux qui sont
 établis dans les autres provinces. C'est à peu près, pour
 votre part, mon cher ami, vous le travaillez de tout
 cœur; je me permets de vous en féliciter, vous ne
 regretterez point d'avoir consacré votre vie à une si
 belle tâche.

Je goûte beaucoup les ouvrages de M. l'abbé Gravelle.
 Cette histoire d'une nationalité est écrite avec un esprit
 de justice et de modération qui impose le respect à
 l'auteur a étudié son sujet de près et il domine avec
 supériorité les conflits d'intérêts et de sentiments.
 Je fais pour vous signe Humboldt l'écrit d'aujourd'hui

De l'Empire au C^{te} de France; l'abbé Gravelle son ouvrage & ce qu'il en a dit
 M. l'abbé Gravelle. Son ouvrage est un C^{te} de France à l'abbé Gravelle et que vous y ajoutez peut-être
 moi. Mais que faire avec cette affaire? Je n'ai de la France à moi-même. Je suis bien que vous
 ne se soit comment Robert a consacré son impulsion. Je suis bien que vous

dit: l'Université de Montréal, en devenant indépendante
 de la France et en acquiesçant le caractère indépendant, va
 prendre ses racines, l'enseignement scientifique, relatif
 au domaine pratique, technique de l'état polytechnique
 va vraiment s'étendre dans toutes les directions et
 prendre la place qui lui revient à notre époque dans
 une culture de hautes études. Ah! comme je comprends
 et partage votre joie et vos espérances au regard
 notre vie nationale s'affermir sur tous les terrains!
 Dans les derniers livres de M. l'abbé Gravelle, que
 vous avez en l'excellent et amical style de son ouvrage,
 la situation nouvelle et jeune de l'Esclavage au Canada
 vaient, abondamment, à la mesure d'un homme
 arde et vigoureux est dépeinte d'une manière
 saisissante. Néanmoins, ce n'est pas le langage
 et de tristesse; il semble que ce petit peuple soit
 une à l'abandonnement et à l'abandon final
 après une abolition morale. D'ailleurs, et bien

avec vous la Bible et les documents qu'il en fournit de la part de son éminent
 que la Bible que je vous ai écrit l'abbé Gravelle. M. l'abbé Gravelle comme l'abbé Gravelle
 l'abbé Gravelle et moi-même. Mais ce n'est pas tout. Je n'ai pas pu en parler
 d'ailleurs avec M. l'abbé Gravelle. L'enseignement français, l'enseignement français, l'enseignement français

avec ses collaborateurs pour la nation française, on
de retour cependant de l'élement politique
que ce qui offre votre critique nationale. J'espère
que cette aura son appui et, au-delà de la parole,
elle contribuera à élever et à fortifier le caractère
de l'éloque.
Au début, M. Cléon grande opinion sur ce sujet
de légendes fausses et souvent blâmables qui ont cours
en France et notamment la France sur l'origine de
ses populations. Ne nous faudrait-il pas de lire
quelques uns de ces ouvrages, notamment une histoire
dans le genre des ouvrages de Malet qui sont répandus
sur deux ou trois et qui sont bien faits. Je ne suis
pas sûr que d'autres ouvrages, j'aurais en la
hardiesse de m'en charger parce que c'est une œuvre
de recherche sérieuse qui demande surtout les
qualités d'ordre et de clarté qu'un professeur de
mathématiques et aussi posséder. Il faudrait
hésiter peut-être sur ce travail et lui faire choisir
en France un écrivain bien connu de l'époque.

avec ses collaborateurs pour la nation française, on
de retour cependant de l'élement politique
que ce qui offre votre critique nationale. J'espère
que cette aura son appui et, au-delà de la parole,
elle contribuera à élever et à fortifier le caractère
de l'éloque.
Au début, M. Cléon grande opinion sur ce sujet
de légendes fausses et souvent blâmables qui ont cours
en France et notamment la France sur l'origine de
ses populations. Ne nous faudrait-il pas de lire
quelques uns de ces ouvrages, notamment une histoire
dans le genre des ouvrages de Malet qui sont répandus
sur deux ou trois et qui sont bien faits. Je ne suis
pas sûr que d'autres ouvrages, j'aurais en la
hardiesse de m'en charger parce que c'est une œuvre
de recherche sérieuse qui demande surtout les
qualités d'ordre et de clarté qu'un professeur de
mathématiques et aussi posséder. Il faudrait
hésiter peut-être sur ce travail et lui faire choisir
en France un écrivain bien connu de l'époque.

13.174

Lettre écrite au lieutenant-colonel
Joseph Chaballe, de Montréal, par l'ex-capitaine
Bugat-Pujol, de Paris, sous pli portant la mention:
envoi de Bugat-Pujol, 26, rue Gauthey, Paris, 17^{ème}.

Paris le 24 décembre 1921.

Mon Colonel,

J'ai reçu en son temps, il y a trois ans, la carte d'aimables souhaits que vous m'avez adressée à l'occasion de la Noël et du Jour de l'an. Mais j'étais en prison sous l'inculpation de corruption de fonctionnaire (trafic d'influence) et j'ai été, de ce chef, condamné à 4 ans de prison. Je viens d'être libéré par anticipation mais conditionnellement -- la condition est que je me tienne bien sage jusqu'à l'expiration légale de ma peine.

Mon affaire, toute politique, (j'étais un chaud partisan de Painlevé et par conséquent un adversaire déterminé de son successeur Clémenceau) est analogue à celle de l'ancien ministre Malvy -- qui a été condamné sur la même inculpation que moi -- et à celle de l'ancien président Caillaux dont la vie n'a été sauvée que par l'échec de notre ennemi commun à la Présidence de la République.

La Chambre actuelle, chauvine et impérialiste, élue sous la pression du Tigre, alors sévissant, a écarté notre cas (je veux dire l'inculpation commune à Malvy et à moi ainsi qu'à quelques autres), au bénéfice de la loi d'amnistie.

Et ce n'est qu'au caractère conciliant de Briand, d'ailleurs stimulé par le mécontentement de l'opinion publique, que nous devons, Malvy d'être rentré en France en se cachant toutefois, et moi d'avoir vu les lourdes portes de ma prison s'ouvrir huit mois avant le terme fixé par le tribunal de prétoriens -- mon conseil de guerre n'était composé que de gendarmes -- qui m'a condamné par ordre.

Que vais-je faire maintenant? Je suis hésitant entre deux directions. La perspective d'une révolution causée par le mécontentement général et qui ne pourrait qu'être utile à mes amis et à moi, me retiendrait ici.

D'autre part, comme je ne vois pas, personnellement, cet événement insurrectionnel assez prochain quoique inévitable, je suis fortement tenté de m'expatrier en quelque pays de liberté, et, à cet égard, je me sens fortement attiré par le Canada.

Les tribulations dont j'ai été victime et que je viens de vous relater très brièvement, vous expliquent comment et pourquoi j'ai été empêché de continuer les démarches que j'avais entreprises pour vous faire obtenir la croix de la Légion d'Hr. Puisqu'on m'a repris la mienne, on aurait bien pu vous l'octroyer; l'Etat y aurait toujours gagné la petite pension qui est attachée à cette distinction pour les officiers français.

Si vous rencontrez le major Lanquetot, je vous serais obligé de me rappeler à son bon souvenir.

Je vous prie, mon colonel, d'agréer mes meilleurs vœux à l'occasion de la Noël et du Jour de l'an, ainsi que l'assurance de ma sympathique et distinguée considération.

(Signé) Bugat-Pujol.

ALFRED LAMBERT, président
JOSEPH ETHIER, 1^{er} vice-président
PAUL-E. JOUBERT, 2^e vice-président
ALEX. PRUD'HOMME, trésorier
LÉON LORRAIN, secrétaire



13-195

MONTREAL,
76, RUE ST-GABRIEL

28 décembre 1921

M. Olivar Asselin
Montréal.

Mon cher Asselin,

J'ai soumis votre lettre du 15 décembre à l'exécutif et à la commission des finances de la Chambre de commerce.

Avant d'accepter votre démission, ce qu'ils feraient avec regret, ces messieurs me prient de vous faire respectueusement observer que si l'attitude de la Chambre de commerce n'est pas conforme à votre manière de voir, vous feriez peut-être mieux, plutôt que de vous retirer, de venir exposer vos opinions.

Bien cordialement à vous,

Léon Lorrain
Secrétaire

Montréal, 30 décembre 1921.

Madame Huguenin,
Directrice de la Revue moderne,
Montréal.

Chère amie,

Je vous envoie ma dernière correction. Vous savez combien je crains les coquilles de la dernière heure. Serait-il possible de me faire prévenir aussitôt la mise en page terminée? Je m'empresserais de courir à la Patrie pour contrôler les corrections du typographe.

Cordialement à vous,

10-197
Montréal, 30 décembre 1921.

M. Paul Lefaiivre,
Ministre plénipotentiaire,
Paris.

73, rue de Courcelles

Cher Monsieur Lefaiivre,

Je reçois les deux exemplaires de votre brochure que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer. Je la lirai avec plaisir et ne manquerai pas d'en parler à la première occasion favorable. J'en passe un exemplaire à M. d'Hellencourt, un de vos compatriotes, rédacteur au journal le plus répandu du Canada français, la Presse.

Quant à demander quoi que ce soit aux journalistes canadiens-anglais à l'heure actuelle, je ne saurais vraiment m'y abaisser. Individuellement, ce sont, pour la plupart, de charmants garçons; mais depuis l'armistice ils n'écoutent que ce qu'ils croient être l'intérêt national anglais. J'ai déjà écrit quelque part que l'Anglais, pris individuellement, est un gentleman, et collectivement, un cochon; les événements de ces derniers mois ne sont pas pour me faire changer d'avis.

Je dois ajouter en toute franchise qu'il faut à un étranger avoir le sentiment français indéracinable pour continuer à servir la France en dépit de toutes les sottises que font en son nom les vieux cabots de la République des Camarades. Votre diplomatie depuis l'armistice me semble avoir été au-dessous de tout. Pour triompher des calculs malhonnêtes de cette haute crapule de Lloyd George, elle devait au contraire se garder soigneusement de toute erreur.

Je vous envoie un numéro de journal qui vous montrera que ce n'est pas par indisposition naturelle contre la France que j'écris comme je fais.

Croyez, cher Monsieur Lefaiivre, au bon souvenir de

Votre tout dévoué serviteur,



OA/FL

11-1
Pierrefonds, le 2 janvier 1922

Monsieur Olivier Asselin,
Montréal

Mon Cher Ami,

Il ne sera pas dit que la nouvelle année aura
avancé d'une journée de plus sans que vous aie présente, ainsi
qu'à Madame Asselin et à vos fils, mes vœux de bonheur et de
prospérité. L'année 1922 continue pour vous ce que les précédentes
ont si bien commencée et ce sera sans doute très bien.

Il est sans doute un peu tard pour vous le dire, mais
je vous le dis quand même: j'ai beaucoup regretté de vous
avoir manqué en septembre tant ici qu'à Montréal. C'est dommage,
si d'ailleurs, il faudrait que je trouve moyen de vous rencontrer
soit à Montréal soit ici, ou même à Trois Pistoles. Vous
feriez des échanges de vues qui seraient intéressants, du moins pour moi.

Je vous envoie un bout d'article de pessimisme de
Bourassa où vous ne paraissez pas être nommément attaqué.
Je sais quelle mouche le pique chaque fois qu'il écrit pour qu'il
soit tout en noir et en France toujours dans le plus mauvais
sentiment possible. Il mériterait par là d'être ramené au sens des
réalités, ce serait pour son bien et celui de ses lecteurs, attendu que
le pessimisme n'a jamais regardé rien de bon.

Ma femme se rappelle votre souvenir et m'a dit de
vous dire bonjour.

Madame Adeline et de votre grand-fils que j'ai vu en septembre.

Notre petite Lorraine a commencé à apprendre la
musique et montre de réels dispositions, à votre grande satis-
faction.

Avec vos deux bouches vertes, merci je vous en prie au
printemps de faire des semis de graines d'épinette Blitzi, si
je puis m'en procurer, ce qui sera sans doute tout un effort.

Je vous serre la main et vous prie de me croire

Votre ami toujours tout dévoué
Ferdinand Tardif



Montréal, 5 janvier 1922.

Madame Fernand Landet,
2, rue de Gribeauval,
Paris.

Chère amie,

Quand vous serez auteur, vous comprendrez l'intérêt porté par ces pauvres gens à leurs oeuvres. De grâce, rendez à Madame Leroux-Corington l'immense service de vous occuper un peu de ses affaires. Son insistance finirait par me rendre malheureux.

Je dicte hâtivement à mon secrétaire cette lettre de business. Je vous écrirai plus longuement et plus à mon aise d'ici à quelques jours.

En attendant, permettez-moi de vous offrir ainsi qu'à Monsieur Landet, à l'occasion de la nouvelle année, les meilleurs souhaits de

Votre tout dévoué serviteur et ami,

Chez Versailles,
90, rue S.-Jacques

10
92 3
Montréal, 5 janvier 1922.

M. Ferdinand Paradis,
Paramé
(Matane)

Mon cher Paradis,

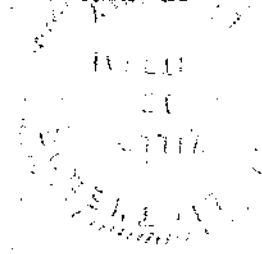
Je ne crois pas que Bourassa m'ait visé personnellement, mais si cela était, il sera servi à souhait, car nous venons précisément de fonder un Comité de Défense française qui a pour objet principal de combattre la propagande anti-française de l'Angleterre. Je n'avais pas lu cet article et je le trouve en somme fort inoffensif. Même si j'y étais visé, je ne me croirais pas obligé de répondre: j'ai les moyens d'attendre.

Je n'ai pas regretté moins que vous l'ensemble de circonstances qui m'a empêché de vous rencontrer. La généreuse hospitalité que j'ai reçue chez vous en votre absence ne me compensait qu'imparfaitement pour le plaisir manqué.

Je vous jette ces lignes à la machine, parce que depuis quelque temps j'ai à peine le temps de dormir. Un jour que ma besogne d'esclave me laissera quelque répit, je vous écrirai plus à mon aise.

Agréer, je vous prie, mes souhaits de bonheur pour vous-même et votre famille, et croyez au meilleur souvenir de

Votre tout dévoué serviteur et ami,



90, rue S.-Jacques

*Ne nous croyez - nous sommes
attaqué dans ce sujet par ce côté-là*

Il ne manque pas, parmi nous, de braves gens qui protestent sans cesse de leur amour pour la France. Au cours de la guerre, ils ont fait feu et flamme de leurs amitiés françaises. Ils ont adjuré leurs compatriotes de s'enrôler en masse pour sauver la France... au profit de l'Angleterre. Plusieurs ont reçu du gouvernement français des rubans et des médailles qu'ils arborent avec ostentation le 14 juillet et en toute occasion propre à leur valoir des compliments officiels ou officieux des Français en séjour ou de passage au Canada. Chose étrange, en ce moment où le sort de la France est peut-être plus menacé, du fait de la politique anglaise, qu'il ne l'a été par la brutale attaque des Allemands, aucune de ces figures décorées et décoratives ne se montre, nulle de ces voix vibrantes ne s'élève pour faire entendre l'hymne d'amour à la France. Et pourtant, l'influence politique que le Canada pourrait exercer en faveur de la France, à l'heure actuelle, serait infiniment plus efficace que tout ce qu'il pouvait offrir de contributions militaires au cours de la guerre. Par leur action publique, concertée et dirigée avec intelligence, les amis réels ou prétendus de la France seraient de force à imposer au gouvernement canadien une attitude qui réagirait sur la politique anglaise. A Londres, l'été dernier, le premier ministre d'Australie, M. Hughes, a manifesté des sentiments hautement sympathiques en faveur de la France. Si le gouvernement canadien et le gouvernement australien s'entendaient pour agir conjointement, avec suite et énergie, dans le sens d'une attitude favorable à la France, — sans se lier imprudemment à une intervention militaire — le gouvernement impérial serait forcé de tenir compte de cette manifestation d'opinion des deux Dominions les plus importants.

Nous n'affirmons pas, pour notre propre compte, que c'est le devoir du Canada d'intervenir pour empêcher la rupture qui

s'annonce prochaine et menaçante entre nos prétendues mères patries. C'est une situation très complexe qui comporte en soi, et dans ses conséquences pour le Canada, de multiples aspects. Fidèles à nos principes et à notre passé, nous croyons que cette situation doit être étudiée avec soin, et que la décision du gouvernement canadien à cet égard devrait être dictée d'abord par le souci de la vérité et de la justice, ensuite par l'unique préoccupation des intérêts canadiens.

Mais pour ceux qui ont proclamé et soutenu, depuis 1914 jusqu'à 1918, que le Canada a l'impérieux devoir d'aider ses deux mères patries, — d'autres sont allés jusqu'à dire qu'il se devait plus encore à la France qu'à l'Angleterre — il paraîtrait d'élémentaire logique et de simple convenance de profiter de l'agitation électorale pour exprimer leur avis à ce sujet et suggérer une politique favorable à la France aux hommes et aux partis à qui ils ont fait confiance pendant la guerre et qu'ils se préparent à soutenir de nouveau à l'élection du 6 décembre.

Henri BOURASSA.

14
Montréal, 9 janvier 1922.

M. Léon Lorrain,
Secrétaire de la Chambre de Commerce
du District de Montréal.

Mon cher Secrétaire,

*Pénurie au
ministère*

L'âge ne me rend ni aveugle ni sourd, ni, j'ose le croire, bête, mais je deviens pacifique "effrayant". Je persiste à croire que la Chambre a mieux à faire que de seconder les campagnes d'une Ligue navale tantôt nationaliste, tantôt impérialiste, selon les milieux, et dont les adhérents nationalistes, farcis de bonnes intentions, font de l'impérialisme comme Monsieur Jourdain faisait sa prose: sans le savoir. Je suis plus que jamais convaincu que si la Chambre, au lieu d'exiger du ministère du Commerce qu'il réponde en français quand on lui écrit en cette langue, conseille implicitement aux commerçants canadiens-français ~~de s'adresser~~ en anglais, leurs lettres à ce ministère, elle se conduit comme une petite folle et détruit sa propre raison d'être comme corps distinct du Board of Trade. Je sais qu'à vouloir convaincre de ces vérités le Conseil actuel, je ne réussis qu'à me faire des ennemis de gens que j'estime personnellement pour la plupart et avec qui je désire rester en bons termes. Quand je serai sûr, absolument sûr, d'avoir perdu toute combativité, je demanderai ma réadmission pour pouvoir à l'occasion recevoir de ces messieurs, en échange du sel, le séné.

Croyez, mon cher Lorrain, aux bons sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

(S) *Bl.*

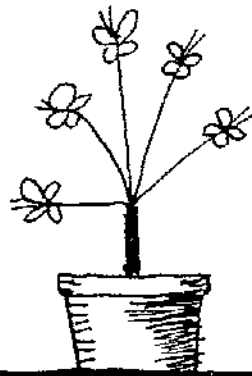
P.S.—Le 18 octobre dernier j'écrivais en français au Commissaire fédéral de l'Impôt pour lui demander certains renseignements. Pas de réponse. J'enrais pu, suivant *l'usage* de la Chambre, écrire en anglais: j'ai tenu. Le 3 janvier, à la suite d'une lettre qui était la sixième et où je l'avertissais que l'affaire serait portée devant le Conseil des ministres, Monsieur le Commissaire s'est exécuté. Comment voulez-vous, après cela, que l'attitude de la Chambre dans l'affaire Barré m'inspire du respect?

11-5

*Jan
Asselin*

Montréal, 24 janvier 1922

Mon cher M. Asselin



FORGET • ME • NOT

AM

Montréal, 26 janvier 1922.

Révérend Père Prieur des Trappistes,
O K A.

Révérend Père,

Un ami me prie de vous demander si vous acceptez des retraits à votre maison d'Oka, et à quelles conditions. Je serais bien aise de pouvoir lui transmettre bientôt votre réponse.

Respectueusement à vous,



La Trappe P. Qué⁺ le 27 Janvier 1922 ¹¹⁻⁷

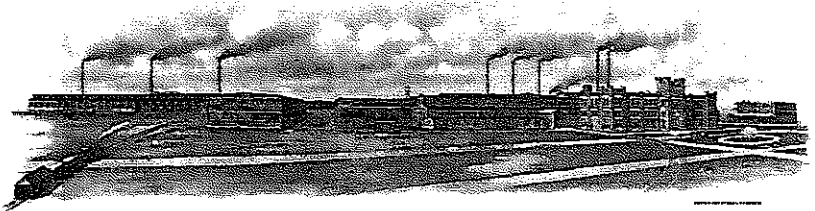
Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du Père Prieur, je dois vous dire que nous acceptons des retraitants à notre Monastère de La Trappe d'Oké.

Les conditions ordinaires sont de \$1.50 par jour. Chacun vient quand bon lui semble.

Je demeure votre tout dévoué en N. Seigneur

J. Marie Joseph ptre
O.B.S. Hôtelier.



LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE

MONTMAGNY, QUE., le 29 janvier, 1923.

RÉFÉRER À _____

M. Olyvier Casselin,
chez Descaillies,
à Montréal.

Mon Monsieur Casselin,

Malgré tout mon optimisme, je ne puis m'empêcher de trembler pour l'avenir de La Machine Agricole. Il est évident que cette compagnie se trouve dans une pitoyable situation financière. Je crois donc devoir prendre mes précautions en vue d'un malheur possible. Je me mets en relation avec diverses maisons et j'ai fait appel à mes amis. Si vous avez quelques bons "fuyaux" pour moi, veuillez m'en avertir. Je ne désire guère rentrer dans le journalisme: on y creève de diète.

J'ai vu dire que la Banque Nationale organiserait prochainement un bureau de publicité. J'ai fait les premières démarches pour en avoir la charge. Comme vous en avez l'autorité en matière économique et financière, peut-être pourriez-vous en parler auprès des directeurs de la Banque? Il me semble qu'il n'y en a guère de mieux qualifiés que moi pour entreprendre la tâche.

Que pensez-vous du prix David? A mon avis, ce prix manifeste de la bonne volonté, mais...

Veuillez présenter mes amitiés à votre gent, de famille.

Toutes fois sincère,
Jean Charles Harvey

11-3
Montréal, 31 janvier 1922.

M. Jean-Charles Harvey,
Montmagny.

Mon cher Harvey,

Je ne vois rien de rien à Montréal dans le moment. Je crois que la Banque Nationale est votre affaire. J'écrivais précisément à Fortier ces jours derniers qu'il était malheureux que l'élection des nouveaux administrateurs n'eût pas été annoncée plus habilement.

Cordialement à vous,

OA/CR